

Transparence et sécurité : Les documents de la conformité au RGPD

Date :

Durée : 2.50 heures

Lieu :

Accessibilité et délais d'accès

Handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01.45.49.48.49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Délais d'accès : 2 jours

Prix : 375.00 € HT / participant, soit 450.00 € TTC / participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et/ou au 01.45.49.48.49

Le règlement de protection des données personnelles repose sur des principes bien établis dont la transparence (les administrés doivent être informés de l'utilisation qui sera faite de leurs données dès leur collecte) et de sécurité, à savoir prendre toute mesure utile pour garantir la confidentialité et la sécurité des données.

La documentation de conformité d'une collectivité territoriale doit refléter le respect de ces grands principes et les outils doivent être contrôlés en ce sens.

"Quelles sont les points de vigilance ? Quelles mentions inscrire ? Comment rédiger une politique de confidentialité, une politique de sécurité des systèmes d'information ?"

"Dois-je doter ma structure d'une charte informatique ? Quel usage de l'intelligence artificielle peut être autorisé au sein de la structure ?"

Cette formation vous apportera les clés pour identifier les documents essentiels de la conformité RGPD et rédiger des politiques adaptées aux besoins et aux spécificités de votre collectivité, afin d'assurer une conformité durable et maîtrisée.

Profils des apprenants

- DPO
- Toute personne au sein des collectivités qui manient des données personnelles

Prérequis

- Absence de prérequis

Objectifs pédagogiques

- Savoir repérer les documents manquants de la conformité
- Être en mesure de rédiger des documents adaptés à la situation de sa collectivité

Contenu de la formation

- I. Garantir la transparence des traitements

SEBAN & ASSOCIES

282 boulevard Saint-Germain 75007 Paris | Tél : 01.45.49.48.49 | Fax : 01.45.49.33.59 |

formation@seban-avocat.fr | www.seban-associes.avocat.fr

SIRET 434 838 314 00046 – N° déclaration d'activité : 11 75 51367 75

- II. Assurer la sécurité des données personnelles traitées
- III. Les outils de la conformité
 - a. Mentions légales et politiques de confidentialité
 - b. PSSI
 - c. Charte informatique et charte IA

Équipe pédagogique

- Responsable du centre : Marie-Hélène PACHEN-LEFEVRE - mhpachenlefevre@seban-avocat.fr
- Responsable administrative : Anne DEGANIS - adeganis@seban-avocat.fr
- Référent handicap : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable pédagogique : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Responsable des réclamations : Jennifer GIFFE - formation@seban-avocat.fr
- Intervenante : Alexandra ADERNO, Avocate associée - aaderno@seban-avocat.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Espace extranet individualisé reprenant toutes les informations de la formation : règlement intérieur, lien Zoom, émargement, programme de la formation, guide d'utilisation Zoom
- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions/réponses avec les apprenants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique déposé sur votre espace extranet individualisé à l'issue de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement pour le suivi de l'exécution de la formation
- Certificat de réalisation remis au terme de la formation
- Evaluation d'entrée pour déterminer votre niveau de connaissance avant la formation
- Evaluation des acquis à la fin de la formation via un quiz
- Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, un questionnaire de satisfaction à chaud vous sera transmis à la fin de formation

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction moyen en 2024 : 91%

Programme créé le 19 décembre 2025 - Version 1